



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 63660

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la nécessaire revalorisation de la nomenclature des actes thérapeutiques dentaires. En effet, l'actuelle nomenclature, obsolète, ne prend pas suffisamment en compte l'évolution des techniques et les besoins des patients. Ainsi, la dégradation des remboursements ne favorise pas l'accès aux soins dentaires de l'ensemble des assurés sociaux, ce qui contribue à la dégradation de la santé bucco-dentaire de nos concitoyens. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les dispositions qu'il compte prendre pour permettre la revalorisation des tarifs de remboursement des soins bucco-dentaires.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63660

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3941